

# ACTION URGENTE

## ÉMIRATS ARABES UNIS. CRAINTES POUR LA SANTÉ D'UN MILITANT POLITIQUE EN DÉTENTION

Le citoyen émirien Obaïd Yousef al Zaabi a été placé en détention après avoir accordé un entretien à CNN le 11 décembre dernier. Cet homme a déjà été arrêté et inculpé plus tôt cette année après avoir publié des messages sur Twitter évoquant la question des droits humains aux Émirats arabes unis. On ignore où il se trouve et son état de santé, déjà fragile, pourrait se détériorer en détention.

Obaïd Yousef al Zaabi, 56 ans, qui se décrit sur son compte Twitter comme un militant politique, a été appréhendé par des agents de la Sûreté de l'État tôt dans la matinée du 12 décembre 2013, après avoir accordé un entretien à la chaîne télévisée CNN quelques heures plus tôt. Il y avait évoqué un ressortissant américain incarcéré aux Émirats pour avoir réalisé une vidéo parodique de Doubaï. Les deux hommes ont été détenus ensemble plus tôt cette année. Il semble qu'Obaïd Yousef soit aux mains de la Sûreté de l'État, dans un hôpital près d'Abou Dhabi. Il souffre de graves problèmes de santé, notamment d'une forme d'arthrose. Sa famille n'a pas été informée de l'endroit où il se trouve, et on ignore s'il a été inculpé d'une quelconque infraction. Il semble qu'il ne puisse pas s'entretenir avec un avocat.

Au cours de son entretien à CNN, Obaïd Yousef al Zaabi a déclaré utiliser les réseaux sociaux, notamment Twitter, pour exprimer ses opinions et défendre les droits humains, notamment en évoquant les affaires de personnes détenues par les services de la Sûreté de l'État. Il a aussi ajouté qu'il appelait à une réforme politique. Cet homme a déjà été arrêté le 2 juillet dernier après avoir publié sur Twitter des messages dénonçant le procès des « 94 Émiriens » – au cours duquel ont été jugés 94 détracteurs du gouvernement et partisans de la réforme, parmi lesquels figure le frère d'Obaïd Yousef al Zaabi, Ahmed Yousef al Zaabi, ancien juge et enseignant en droit – qui n'a pas respecté les normes internationales en matière d'équité des procès. Obaïd Yousef al Zaabi a été accusé d'avoir « offensé la Cour suprême », « offensé les services de la Sûreté de l'État » et « encouragé la population à s'opposer aux dirigeants et à la sûreté de l'État » sur son compte Twitter. Il a été libéré sous caution le 4 août en raison de son état fragile. Le bureau du procureur de la sûreté de l'État n'a toujours pas transmis son dossier à un tribunal.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à libérer Obaïd Yousef al Zaabi immédiatement et sans condition, s'il est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il bénéficie de tous les soins médicaux nécessaires.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 JANVIER 2014 À :

Président des Émirats arabes unis  
Sheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan  
Ministry of Presidential Affairs  
Corniche Road Abu Dhabi, P.O. Box 280  
Émirats arabes unis  
Fax : +971 2 622 2228  
Courriel : [ihitimam@mopa.ae](mailto:ihitimam@mopa.ae)  
Formule d'appel : *Your Highness, /*  
Monsieur le Président,

Prince héritier d'Abou Dhabi  
Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan  
Crown Prince Court Bainunah Street  
Abu Dhabi, P.O. Box 124  
Émirats arabes unis  
Fax : +971 2 668 6622  
Twitter : [@MBZNews](https://twitter.com/MBZNews)  
Formule d'appel : *Your Highness, /*  
Monseigneur (Votre Altesse, dans le  
corps du texte),

Copies à :  
Vice-président et Premier ministre  
Sheikh Mohammed Bin Rashid al-  
Maktoum  
Office of the Prime Minister  
Dubai, P.O. Box 2838  
Émirats arabes unis  
Fax : + 971 4 3531974  
Courriel : [info@primeminister.ae](mailto:info@primeminister.ae)  
Twitter : [@HHShkMohd](https://twitter.com/HHShkMohd)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays.**

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## ÉMIRATS ARABES UNIS. CRAINTES POUR LA SANTÉ D'UN MILITANT POLITIQUE EN DÉTENTION

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les activités politiques indépendantes sont très restreintes aux Émirats arabes unis. Inspirés par les manifestations populaires menées depuis 2011 à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, quelques Émiriens ont publiquement demandé des efforts en matière d'obligation de rendre des comptes, de transparence et de démocratisation. Les autorités émiriennes ont réagi en réprimant la liberté d'expression et d'association, et leurs détracteurs sont arrêtés et inculpés d'infractions relatives à la sécurité nationale formulées en termes vagues. En novembre 2012, le gouvernement émirien a adopté une nouvelle loi répressive relative à la cybercriminalité, qui rend bon nombre d'activités sur les réseaux sociaux illégales et passibles de peines d'emprisonnement et d'amendes.

Plusieurs personnes ont été interpellées et emprisonnées après avoir été déclarées coupables, en vertu de cette loi, d'avoir divulgué des détails concernant le procès des « 94 Émiriens » ou exprimé leurs craintes concernant des allégations de torture sur les sites de réseaux sociaux, y compris Twitter. Abdulla al Hadidi, fils d'Abdulrahman al Hadidi, l'un des 69 prévenus condamnés à l'issue de ce procès collectif, a été arrêté le 21 mars dernier et accusé, en vertu de cette loi, d'avoir publié des détails des audiences publiques du procès sur Twitter. Dans ses messages, cet homme se demandait pourquoi les actes de torture qui auraient été infligés aux prévenus lors de leur détention au secret avant le procès n'avaient fait l'objet d'aucune enquête, et pourquoi le juge avait interdit toute communication entre les accusés et leurs avocats. Abdulla al Hadidi a été condamné à 10 mois de prison en avril. Waleed al Shehhi, qui est très actif sur Twitter, a été appréhendé le 11 mai dernier après avoir fait part de ses craintes concernant le procès sur ce site. Il a été sanctionné de deux ans de prison et d'une amende de 500 000 dirhams (environ 100 000 euros) le 18 novembre.

Dans ses publications sur Twitter, Obaïd Yousef al Zaabi appelait à un pays libre où la population pourrait vivre sans crainte, dans la dignité et le respect de ses droits. Voici quelques-uns de ses messages traduits, publiés le 4 décembre dernier, soit une semaine avant son arrestation :

« Nous continuerons de revendiquer nos droits jusqu'à ce qu'ils soient réalisés dans un pays libre, où nous pourrions vivre dans la dignité, exercer pleinement nos droits, et jouir d'organisations équitables et d'un système parlementaire exemplaire dans une société libérée de la peur. »

« Nous continuerons d'exiger des forces de sécurité autoritaires qu'elles cessent d'envahir nos vies, de limiter nos libertés et nos droits, de promouvoir une culture de la peur dans notre société, et d'empêcher une vie libre et digne. »

« Nous continuerons de nous battre pour préserver notre dignité et les droits de tous les citoyens, réaliser notre droit à une réelle participation politique, mettre fin au pillage des terres et du pétrole, et conserver les richesses collectives. »

« Nous continuerons de réclamer l'égalité sociale et la garantie d'une répartition équitable des ressources, et de demander que les personnes responsables soient amenées à rendre des comptes. »

L'entretien d'Obaïd Yousef al Zaabi à CNN est disponible à <http://newday.blogs.cnn.com/2013/12/11/u-s-man-in-jail-in-dubai-over-parody-video>.

Nom : Obaïd Yousef al Zaabi

Homme

AU 341/13, MDE 25/011/2013, 19 décembre 2013

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

